**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités

suisses

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

**Band:** 3 (1876-1879)

**Heft:** 10-3

**Artikel:** Tombeaux du temps des habitations lacustres

Autor: Rode

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-155128

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# ANZEIGER

für

# Schweizerische Alterthumskunde. INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

*№* 3

# zürich.

JULI 1877.

Abonnementspreis: Jährlich 2 Fr. 50 Cts. franco für die Schweiz. Man abonnirt bei den Postbureaux und allen Buchhandlungen, sowie auch direct bei der Verlagsbuchhandlung von J. Herzog in Zürich.

Inhalt: 305. Tombeaux du temps des habitations lacustres, par le Prof. Rode. S. 759. — 306. Vorhistorische Denkmäler in Bünden, von F. Rödiger. S. 762. — 307. Nouveaux moules en molasse de Mœringen, par le Dr. Gross. S. 763. — 308. Les récentes trouvailles faites à Baugy, près Montreux, Canton de Vaud, par le Prof. Rode. S. 765. — 309. Débris romains près Delémont, par A. Quiquerez. S. 768. — 310. Une forge romaine, par A. Quiquerez. S. 768. — 314. Antiquités burgondes à Bassecourt, p. A. Quiquerez. S. 769. — 312. Alamannische Gräber, von Pfr. J. A. Fischer. S. 770. — 313. Tombes mérovingiennes à Moutier-Grandval, par A. Quiquerez. S. 771. — 314. Das "Bruderloch" bei Hagenwyl, Kanton Thurgau, von B. Räber. S. 771. — 315. Studien über die Manessische Liedersammlung, von Prof. Rahn. S. 774. — 316. Quelques mots sur les Ménaïdes, par Jules Vuy. S. 781.

#### 305.

# Tombeaux du temps des habitations lacustres.

Par M. le Professeur Rode.

Dans le courant de l'année passée et au commencement de celle-ci a été faite à Montreux la découverte de tombeaux qui remontent à l'époque des habitations lacustres. Il en fut rendu compte dans la feuille locale (Feuille d'avis de Montreux, 1876, N° 67, 68, 70), mais ces articles, moins heureux que le petit entrefilet concernant Baugy qui a été reproduit partout, n'attirèrent pas l'attention du public. C'est pourquoi nous prenons la liberté d'en donner ici un court résumé, encouragé que nous avons été à le faire par MM. Forel de Morges et Morel-Fatio, conservateur du musée cantonal à Lausanne, qui ont déclaré n'avoir pas vu de vase aussi élégant que celui dont nous donnerons le dessin, ni aussi grand que celui qui a été trouvé en dernier lieu.

Derrière l'hôtel du Port, près du débarcadère, se trouvent des vignes que leurs propriétaires font convertir en emplacements de constructions nouvelles. L'on y a trouvé, à différentes reprises, des squelettes, des débris de vases, et autres objets qu'il aurait été utile de recueillir. Mardi passé (17 août) Mr. A., le surveillant de ces ouvrages, trouva, à environ 5 pieds sous terre, dans une couche de gravier, une dalle de pierre calcaire; et, frappé de la présence d'un objet pareil, il procéda au creusage avec de grandes précautions et enleva à la main ce qui se trouvait dessous. Or c'était un squelette dont le crâne est assez bien conservé, comparativement au reste du corps qui était tellement brisé qu'il ne fut pas possible d'en retirer un os intact sauf les deux tibias et des portions du fémur. L'âge de l'indi-

vidu enterré pourrait se reconnaître par le fait que la "dent œillère" n'était pas entièrement sortie de son alvéole 1). Le corps était couché sur la face, les membres étendus, de manière que la dalle (elle est de forme quadrangulaire, très irrégulière, deux côtés presque rectilignes et formant un angle droit, dont l'un des côtés a un mètre, l'autre 80 centimètres de longueur), ne couvrait qu'imparfaitement les parties inférieures. Il n'y avait ni pierres latérales, posées de champ, - ni horizontales sous le squelette ce qui dénote un degré de civilisation moins avancé que celui des tombes d'Auvernier. - Du côté gauche et presque sous l'aisselle du squelette, M. A. trouva un petit vase de terre de cuisson grossière, dont le diamètre supérieur était d'environ 5 centimètres, tandis que le fond n'en avait que deux, et la hauteur quatre; l'épaisseur des parois varie de 3 à 5 millimètre, plus mince par en haut, plus épais par en bas où il était plus exposé au feu. L'on y remarque des stries fines tracées très régulièrement. Remarquons que ni ce vase ni celui dont il sera parlé plus tard ne contenaient quoique ce fût; qu'il n'y avait ni cendre ni autre chose à proximité. Enfin un bracelet en bronze et (Pl. XV, fig. 2) une belle aiguille en bronze, toute couverte d'une patine verte, longue de 25 centimètres, ayant vers l'extrémité opposée à la pointe d'abord un renflement, puis un étranglement (ne serait-ce pas pour y adapter une ficelle?) et tout au bout elle est aplatie comme un cachet (v. Pl. XV, fig. 1). A deux pieds de ce squelette l'on a trouvé plusieurs parties d'un crâne beaucoup plus gros et dont l'ossature est bien plus épaisse (de 3 ou 4 millimètres) et les débris d'un vase beaucoup plus grand et plus massif. La pâte en est faite de la même manière et tout aussi peu cuite, seulement séchée au soleil; le diamètre de ce vase était de 60 à 70 cm. Il s'y trouvait au moment où on le découvrit, un gros caillou qui le remplissait presqu'en entier. Outre les restes de ce crâne et de ce vase il y avait une espèce de boucle de fer.

Précédemment déjà l'on a fréquemment trouvé des squelettes, soit à la Rouvenaz soit "ès Tombes", soit à Vernex-dessous (là p. ex. un fémur qui dépassait de deux pouces en longueur celui de l'homme le plus grand de la localité); où se trouve maintenant la pharmacie Schmidt, on a rencontré en creusant une couche de scories tellement épaisse qu'il a fallu une peine inouïe pour les enlever.

Quelques jours plus tard on a découvert derrière l'Hôtel du Port, une nouvelle tombe qui renfermait un vase d'environ 20 cm. de hauteur, et de 10 cm. dans son plus grand diamètre; il est très élégamment orné de raies horizontales parallèles entre lesquelles se voient des dessins géométriques; bien qu'il n'offrît plus rien d'intact que le fond, il a été, grâce à la patience et à la dextérité de Mr. B., reconstruit presqu'en entier, sauf une petite brèche; nous en donnons ici le dessin (fig. 3). De plus une épingle (à cheveux?) en bronze (fig. 4) dont l'un des bouts forme une boule de la grosseur d'une noix, tandis que l'autre est très-pointu; servait-elle, comme l'a pensé un artiste du métier, à enfiler la chevelure qu'on ne saurait que s'imaginer très touffue, à la façon des Papous?

Il est à regretter que les dents de porc qui ont été vues parmi les débris, n'aient pas été ramassées; M. le prof. Rütimeyer y aurait sans doute reconnu la

<sup>1)</sup> M. le Dr. Steiger qui, le premier, a vu ce squelette, m'a dit: qu'en juger de la forme du bassin, c'était un individu du sexe féminin, de 15 à 20 ans, et que les dents surtout étaient remarquables par leur symétrie, leur blancheur et l'état de conservation parfaite de leur émail.

race des petits porcs, appelée "porc des tourbières" qui a été l'un des animaux domestiques des habitants des palafittes. La dent de cheval qui fut trouvée, est d'une dimension considérablement moindre que celle d'un cheval ordinaire, ce qui confirmerait l'opinion que le cheval de ces temps-là était beaucoup plus petit que la race chevaline actuelle. Enfin il ne s'y est trouvé aucune arme ni engin belliqueux.

De tout ceci, l'on peut, sans trop de présomption, conclure

- 1) que la place de la Rouvenaz était autrefois un bas-fond touchant immédiatement aux côteaux d'où les pluies d'abord et plus tard les hommes ont rapporté les matériaux qui forment à présent le fond sur lequel s'élèvent des hôtels;
- 2) qu'il y a eu, à cette place-là, et dans un temps, si non antérieur aux Helvètes, du moins à celui des Romains, une station lacustre;
- 3) que les habitants de cette station ont enterré leurs morts sur la colline, ne voulant pas les laisser devenir la nourriture des poissons dont ils se nourrissaient eux-mêmes.

Nous lisons dans le Nr. 10 du 3 février 1877 de la même Feuille d'avis: Une nouvelle rangée de squelettes vient d'être mise au jour, mais celle-ci sans qu'il y eût de dalle ni petite ni grande pour obvier à la prompte destruction par l'infiltration des eaux pluviales, à moins que ces corps n'eussent été protégés par un petit mur de galets entassés, mais non reliés entr'eux par un ciment quelconque. L'emplacement est fort rapproché de celui où, en 1876, furent trouvés les squelettes dont nous avons parlé ci-dessus, mais un peu plus en arrière, circonstance qui fait présumer que ces tombes-ci sont plus anciennes. Il y avait six squelettes sur un espace très-étroit de 6 - 7 mètres et les corps étaient couchés dans une ligne parallèle au lac, tandis que, l'an passé, on en avait trouvé qui avaient les pieds contre le lac (sud) et la tête contre la montagne (nord). Un de ces squelettes ayant été découvert par M. le prof. Pasche, il en fit la description suivante: Il était couché sur le côté droit, replié sur lui-même, le bras gauche aussi plié de manière que la main revenait vers la tête, le dos tourné au lac et la face au soleil levant; la mâchoire en est si bien conservée que ses dents feraient envie à bien des personnes. Tout près de là et probablement appartenant au défunt, étaient: un fort beau bracelet en bronze (fig. 5), plus long, mais plus étroit que celui trouvé en 1876, et deux vases dont l'un, chose singulière! était renfermé dans l'autre; le vase intérieur contenait beaucoup de cendres, au moins à la moitié de sa hauteur; le vase extérieur est remarquable par sa diamètre, d'au moins cinquante centimètres; bien qu'enlevé le plus délicatement possible, il se brisa de suite à l'air et ne put plus être reconstruit. Les deux vases sont ornés de quelques figures géométriques, et il en était de même d'un troisième vase, le plus joli de tous, qui a été enlevé par un curieux, pendant que Mr. P. travaillait encore.

Les autres squelettes n'ont donné que des fragments de tibias bien puissants; une épingle tellement rouillée qu'il fut impossible d'en déterminer la forme primitive; des silex façonnés en coin ou en tranchant, mais sans emmanchures de corne de cerf; un objet énigmatique dont le dessin suit; et un petit objet en pierre en demi-lune (pierre à aiguiser? ou objet de culte? ou coussin pour y poser la tête afin de ne pas déranger la chevelure?).

Fig. 6. Bracelet trouvé à Sierre (Valais) lors des travaux pour le chemin de fer.

